

17.11.2016 – 08:15 Uhr

Appel de Caritas au Conseiller fédéral Alain Berset / Lutter contre la pauvreté dans notre riche Suisse

Lucerne (ots) -

Le 22 novembre à Bienne aura lieu la conférence nationale de lutte contre la pauvreté convoquée par le Conseiller fédéral Alain Berset. Caritas a adressé un appel au chef du Département fédéral de l'intérieur, qui répertorie les défis centraux auxquels une politique durable de lutte contre la pauvreté doit s'attaquer. La Constitution fédérale énonce le droit pour toute personne vivant en Suisse de vivre dans la dignité. Et une politique durable de lutte contre la pauvreté doit être basée sur le principe qu'à long terme, il est plus avantageux de prévenir la pauvreté que de la combattre lorsqu'elle est installée.

Selon Caritas, la pauvreté est le défi sociopolitique de ces prochaines années. Les estimations de l'Office fédéral de la statistique montrent que plus d'un million de personnes vivant en Suisse sont pauvres ou menacées de l'être. Selon la Constitution, les personnes qui tombent dans une situation de détresse ont pourtant «le droit d'être aidées et assistées et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine». Le mandat donné à la Confédération, aux cantons et aux communes, est très clair: la garantie du minimum vital est une tâche de l'État.

Et pourtant, dans plusieurs cantons et communes, les mesures d'économie entraînent une baisse des prestations sociales, par exemple une réduction des subsides d'assurance-maladie. L'aide sociale publique elle aussi réduit ses prestations financières. Ces réductions se font aux dépens du conseil et de l'accompagnement personnel. Selon Caritas, il n'est pas acceptable que les finances de l'État soient assainies sur le dos des personnes touchées par la pauvreté. Caritas invite donc le Conseiller fédéral Alain Berset à veiller à ce que l'aide sociale des cantons et des communes continue de s'acquitter de ses tâches de manière satisfaisante en matière de lutte contre la pauvreté.

Poser les bases d'une prévention de la pauvreté

Selon Caritas, on ne peut toutefois pas s'attaquer à la pauvreté seulement par les prestations de l'aide sociale: l'objectif le plus important est de la prévenir. Pour ce faire, il faut investir au plan fédéral pour s'attaquer aux racines de la pauvreté.

La cause première de la pauvreté est l'absence de formation et de qualifications professionnelles. Dans son appel, Caritas invite Monsieur Berset à s'engager plus fermement en faveur de la formation continue et des formations de rattrapage. Pour maîtriser la pauvreté des familles, il faut aussi instituer des prestations complémentaires pour familles: certains cantons font déjà état d'expériences positives dans ce domaine. La Confédération doit endosser la responsabilité d'une mise en oeuvre au plan fédéral, avec un financement conjoint. De même, il faut renforcer les efforts d'intégration pour les personnes sans emploi. Ce n'est pas l'aide sociale, mais l'assurance-chômage qui doit être en première ligne pour cet aspect.

Au vu des réflexions de plus en plus nombreuses sur les mesures d'économie à prendre, Caritas rappelle enfin qu'à long terme, il serait bien moins cher de prévenir la pauvreté que de la combattre ou l'atténuer lorsqu'elle est là. C'est pourquoi Caritas invite le Conseiller fédéral Berset à veiller à ce que le Parlement fédéral travaille sur les racines de la pauvreté et pose les bases nécessaires à cette prévention.

L'appel de Caritas au Conseiller fédéral Berset peut être consulté dans son intégralité sur le site: <http://ots.ch/j1qNS>

Contact:

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Fabrice Boulé,
responsable Communication Suisse romande, courriel :

fboule@caritas.ch
tél.: 078 661 32 76

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000088/100795732> abgerufen werden.